

Préparation estivale CRFPA

Par **IorrainDE**, le 17/09/2017 à 17:43

Bonjour à tous !!

Je viens de rentrer en Master 2 et je m'interroge au sujet du CRFPA ; je n'étais pas emballé pour le passer mais ma directrice de M2 pense que c'est un +.

Cependant cumuler mon M2 et les révisions du CRFPA sera fort compliqué (J'ai pas mal d'heures , surtout tardives (21h30), stage , mémoire,...).

Je me suis donc renseigné et mon IEJ (Paris 1) propose une "préparation estivale" de 2 mois environ.

Ma question ou plutôt mes questions seraient de savoir si suivre intensivement cette prépa IEJ estivale sera suffisant pour gérer l'examen de septembre ?

Et de savoir si doubler prépa estivale + prépa privé pendant l'été après mon stage serait une bonne chose ?

Voilà j'avoue être un peu paumé car je m'étais jamais penché sur la question donc je viens chercher de l'aide ici !!

Merci d'avance :)

Par **IorrainDE**, le 17/09/2017 à 17:47

Est ce qu'en fait 2 mois suffisent pour se préparer, réviser et intégrer certaines matières peu abordées comme la procédure et la note de synthèse ...

Merci !!

Par **Visiteur**, le 17/09/2017 à 18:25

Bonjour,

En parlant de préparation CRFPA avec mon directeur de M2 récemment, il m'a avoué que quand il l'a passé lui-même, il est parti tout l'été en vacances en Egypte et qu'il est quand même arrivé premier à l'examen.

Tout ça pour dire que c'est plus la méthode et le raisonnement qui comptera que toutes les prépas privées réunies.

Par **steeven2014**, le **17/09/2017** à **21:02**

Je l'ai passé en septembre en arrêtant mon stage la veille des épreuves, j'attends les résultats de l'admissibilité. Il n'y avait que des cas pratiques et une note de synthèse. Et ce seront probablement les mêmes épreuves que tu passeras à la prochaine session, si la commission suit la même logique pour l'élaboration des épreuves.

La note de synthèse est une épreuve de méthode, clairement : Aucune vraie réflexion n'est nécessaire. Mais il faut cependant soigner sa préparation, car l'épreuve est affectée d'un coef 3, soit un tiers de la note d'admissibilité. Donc, si tu as un 7 à ta NS, il te faut au minimum un 13, un 12 et un 10 pour te rattraper.

Pour les cas pratiques, rien ne sert d'apprendre quoi que ce soit par cœur, les programmes sont trop vastes depuis la réforme, tu ne retiendras pas tout, sauf excellente mémoire, ce qui est peut-être le cas pour toi, je ne sais, mais si tu n'as qu'une bonne, voire moyenne mémoire, n'essaie pas. On parle de 500 à 800 pages par matière et encore tu ne connaîtras pas le Code de travail ou le Code pénal par cœur.

Il faut évidemment connaître l'essentiel, mais il faut surtout comprendre la logique des mécanismes juridiques et les notions essentielles.

Enfin, prépare toi au grand O à fond, il n'y a plus de petits oraux pour te rattraper. Si tu es admissible, tu devras subir un Grand O affecté de d'un coef 4 et une épreuve de langue d'un coef 1.

A titre d'illustration, si tu as un 9 au grand O, il te faut un 14 à l'épreuve de langue pour avoir un 10,00. Un 17 ne te vaudra qu'un 10,3.

Donc soit, tu cartonnes à l'écrit, soit tu es passable à l'écrit et tu gères la moyenne à l'oral, soit tu cartonnes partout.

Avec l'ancien exam, tu étais quasi sûr d'être admis si tu avais l'admissibilité. Maintenant, c'est plus compliqué, tu ne peux plus te permettre d'avoir un 5 ou un 6 à ton Grand O.

S'agissant de la préparation, tout dépend de ton niveau, de tes forces, de tes faiblesses. Tu peux avoir besoin d'un an, comme de deux jours pour le préparer. Il n'y a pas de réponse toute faite, cela dépend de toi. Mais j'aurais tendance à dire que deux mois sont suffisants.

Par **lorrainDE**, le **19/09/2017** à **17:10**

Merci beaucoup de vos réponses ;) Ca me rassure un peu..

[EDIT le 27/09/2017]

D'autres avis ? :)

Par **LouisDD**, le **27/09/2017** à **16:39**

Je regroupe vos messages.